Accord interinstitutionnel pour un recours plus structuré à la technique de la refonte des actes législatifs

2000/2266(ACI) - 03/07/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant, sans débat, le rapport de Mme Ana PALACIO VALLELERSUNDI (PPE-DE, E), le Parlement européen se déclare favorable à la conclusion d'un accord interinstitutionnel pour un recours plus structuré à la technique de la refonte des actes juridiques.